



**COMMUNE DE
BEUZEVILLE-LA-GRENIER
DEPARTEMENT
SEINE-MARITIME**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Procurations : 3

Convocation :

16 mars 2026

Délibération Numéro

2026.20.03.02

Objet :

**APPROBATION DU
PROCES-VERBAL DE LA
REUNION DU**

12 Mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

Le vingt mars deux mil vingt-six dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Madame Martine MAILLARD, doyen d'âge de l'assemblée réunie

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

Membres présents :

M. AUBER François, M. PAUMELLE Patrice, Mme MAILLARD Martine, M. LE DUEY Régis, Mme MICHONNET Pascale, Mme COLOMBEL Véronique, Mme LEMARCIS Sandrine, M. HAMEL Ludovic, M. COURSEAUX Pierrick, M. LE CORRE Gérald, Mme LEFEBVRE Angélique, M. FRIBOULET Damien,

Absents excusés :

Mme GEHAN Danielle, Mme DESMOULINS Anne-Sophie, M. LEBAILLIF Anthony

Procurations :

Madame GEHAN Danielle a donné une procuration à Mme MICHONNET Pascale
Madame DESMOULINS Anne-Sophie a donné une procuration à Mme LEMARCIS Sandrine

Monsieur LEBAILLIF Anthony a donné une procuration à M. COURSEAUX Pierrick

Secrétaire de séance :

La Présidente de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Madame LEFEBVRE Angélique est désignée pour remplir cette fonction.

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, secrétaire générale de Mairie

Le quorum étant atteint Madame La Présidente de l'Assemblée réunie déclare la séance ouverte.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 12 Mars 2026 est adopté à l'unanimité (15 voix pour).

Fait et délibéré en séance le 20 mars 2026

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

François AUBER

La Secrétaire de séance

Angélique LEFEBVRE